

ÉDITORIAL

TARDOC : la promesse centrale reste lettre morte

TARDOC devait enfin revaloriser la médecine de famille. Pourtant, l'amélioration promise ne s'est pas concrétisée. D'autres spécialités médicales bénéficient en revanche du nouveau tarif, tandis que les coûts ambulatoires dans leur ensemble augmentent fortement. Ce sont précisément les médecins de famille qui attendent toujours la revalorisation de leurs prestations, réclamée depuis des années et devenue indispensable.

Le paradoxe est évident : la Confédération et les cantons investissent dans les places d'études en médecine et dans la promotion de la relève en médecine de famille. Dans le même temps, les perspectives économiques des cabinets de médecine de famille restent insuffisantes. Si l'on veut attirer de jeunes médecins vers les soins de base, il faut veiller à ce qu'ils puissent y envisager un avenir. Or, le nouveau tarif, qui n'atteint pas son objectif politique central, ne permet pas de résoudre cette contradiction.

Le Conseil fédéral a reconnu le problème et appelé les partenaires tarifaires à revaloriser la médecine de famille. C'est important. Mais une feuille de route qui ne doit être présentée que fin 2027 et dont les mesures ne produiraient leurs effets que bien plus tard ne suffit pas. Les cabinets ont besoin d'une amélioration tangible bien avant cette échéance. C'est pourquoi nous demandons la réintroduction du supplément pour la médecine de famille à titre de solution transitoire dès le 1er janvier 2027. Nous attendons également que les soins de base ne soient pas contraints de supporter, par des réductions tarifaires forfaitaires, les conséquences de l'évolution des coûts dans d'autres spécialités et d'autres domaines de dépenses (par exemple les médicaments).

Notre assemblée des délégué·e·s du 19 novembre a clairement mis en évidence l'urgence de ces corrections : la résolution de mfe a été adoptée à l'unanimité. Elle va bien au-delà d'une simple prise de position. Elle témoigne de l'ampleur du mécontentement après des années de promesses non tenues. La patience de nos collègues est à bout. Il appartient désormais aux partenaires tarifaires et aux autorités compétentes de mettre effectivement

en œuvre la revalorisation annoncée. Pas à une date indéterminée, mais au moyen de mesures immédiates et de délais contraignants. La population veut et a besoin de médecins de famille et de pédiatres. Ces derniers doivent enfin pouvoir bénéficier de conditions équitables.

Mais les tarifs ne sont pas le seul domaine dans lequel la politique de la santé prend une mauvaise direction. Avec le raccourcissement des études de médecine, une nouvelle erreur risque d'être commise : c'est précisément la médecine de famille et de l'enfance, qui exige des connaissances médicales particulièrement étendues, qui serait affaiblie au lieu d'être renforcée. À nos yeux, une telle filière spécifique ne constitue pas une solution. Le financement uniforme des prestations EFAS ne constituera lui aussi un progrès que s'il renforce réellement les soins de base ambulatoires. Pour cela, les médecins de famille et les pédiatres doivent impérativement être associés aux prochaines étapes de son élaboration.

Dans cette édition d'Actu, nous mettons en lumière les domaines dans lesquels il est urgent d'agir et présentons des faits, des arguments et des revendications claires. Car les promesses politiques ne suffisent pas à elles seules. Ce qui compte, c'est leur mise en œuvre concrète.

Monika Reber et Sébastien Jotterand
Co-présidence de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse